



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Les noblesses du nom : essai d'anthroponymie ottomane / Olivier Bouquet
éd. Brépols, 2013
cote: 59.767

Eminent turcologue, spécialiste d'épigraphie ottomane, Olivier Bouquet a été chercheur à l'Institut français d'études anatoliennes et a enseigné à l'université de Galatasaray. Après avoir fait partie de l'équipe de Gilles Veinstein au Collège de France, il est actuellement professeur d'histoire moderne à Paris VII. Son épouse est aujourd'hui consule générale de France à Istanbul. Le présent ouvrage est une édition remaniée de son mémoire d'habilitation à diriger des recherches, soutenu à l'INALCO en décembre 2012.

L'onomastique, science des noms propres, et plus particulièrement l'anthroponymie, science des noms de personne, ou noms de famille, n'ont sans doute pas fait l'objet d'études assez approfondies à ce jour et ce, pas uniquement dans le monde turcophone. Il est vrai que le genre est difficile.

Le 21 juin 1934 restera l'une des dates les plus importantes dans l'histoire de la société turque contemporaine. Ce jour-là, la Grande Assemblée Nationale (Camutaÿ) adopta une loi imposant à tout citoyen turc l'adoption d'un nom de famille. La loi fut complétée par un décret d'application promulgué en décembre de la même année. C'était la dernière grande réforme introduite à l'initiative de Ghazi Mustapha Kemal qui avait précédemment, en 1926, fait voter le nouveau code civil de la République turque, largement inspiré des codes suisses et notamment de celui du canton de Neuchâtel.

La conséquence la plus manifeste de la loi de 1934 fut l'adoption comme nom patronymique d'un grand nombre de prénoms flanqués des suffixes *oglu* ou *zâde* qui signifient fils de... (le terme de *evlet*, visiblement venu de l'arabe, désigne la descendance au sens large).

Il est évident que les effets du décret ne furent pas immédiats et nous apprenons que, vers 1950, dans les campagnes anatoliennes, de nombreux paysans ignoraient encore leur nom de famille qui, pour eux appartenait à une terminologie bureaucratique lointaine, dont ils n'avaient pas l'usage.

On relèvera une citation de Bernard Lewis qui nous dit, p. 158, que les Turcs, comme les autres peuples musulmans, n'avaient pas de noms de famille. Sans doute. Mais était-ce



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

propre aux peuples musulmans ? En Scandinavie beaucoup d'individus n'avaient pour nom patronymique que la mention fils de... qui se répercutait d'une génération sur l'autre : Nils Holgerson et Holger Nilsson. Tel était aussi le cas en Russie et en bien d'autres contrées. Il reste qu'en pays chrétien, la pratique du baptême des nouveaux nés et la tenue de registres prescrite par le Concile de Trente, avait créé un embryon d'état-civil qui fut, en France, sécularisé par la Révolution.

Toutefois l'auteur nous apprend que de nombreux Ottomans n'avaient pas attendu Mustapha Kemal pour se doter de noms personnels : l'influence arabe est bien étudiée au chapitre deux (termes *ism*, *veled*, *ben*, *ibn*) si bien que l'auteur peut parler p. 83, d'une fabrique ottomane des noms de personne.

Avoir un nom de famille, c'est selon O. Bouquet, le pouvoir d'être soi (p. 266). C'est assurément un élément de la dignité de l'individu. Ne plus appartenir à la catégorie de ces pauvres hères qu'en maintes contrées on appelait naguère : " lui " ou encore " celui-là ". C'est aussi pour le pouvoir le moyen d'assujettir plus aisément l'individu à l'impôt ou à la conscription.

Dans cet empire multiculturel et pluriconfessionnel, le nom pouvait servir de frontière entre les groupes religieux et cette situation est bien vue au chapitre IV : Juifs, chrétiens et musulmans. L'auteur observe justement (p. 117) que si les historiens ont beaucoup écrit sur les minorités, ils se sont peu préoccupés des musulmans : il étudie le phénomène d'ottomanisation des anthroponymes. Le groupe dominant imposait des noms turcs aux *zimmi*s qui, les Juifs en particulier, conservaient les leurs en privé.

A travers la question de la noblesse du nom, l'auteur pose le problème de la noblesse tout court: sans doute n'existait-il pas de noblesse ottomane au sens que l'on donne à ce terme en Europe chrétienne. Cette noblesse était liée à la féodalité et la féodalité est elle-même liée à la répartition de la société de trois ordres constatée, chez les Indo-Européens, par Claude Lévy-Strauss. Le monde musulman ne fut jamais une société d'ordres, ne serait-ce que par ce qu'il n'existe pas de clergé en islam. Même si l'Etat ottoman n'était pas enclin à reconnaître le fait nobiliaire, il existait cependant une aristocratie mamelouke occupant les hautes charges de l'Empire. Le rôle des Küprülü, illustre famille vizirienne d'origine albanaise, dont la chronique familiale est évoquée p. 206, nous semble présenter bien des analogies avec celui des Phélypeaux sous l'ancienne monarchie française (l'illustration de couverture reproduit une stèle et une épitaphe du mausolée des Küprülü).

Dès le XV^e siècle, le suffixe *zâde* en était venu à caractériser une certaine distinction sociale. Il était porté par divers membres de l'élite impériale ou provinciale ainsi que par de grands lettrés. Les chérifs, revendiquant une ascendance prophétique, jouaient-ils le rôle d'une noblesse? Les marques de respect dont on entourait les *eshraf* reconnaissables à leur turban vert, nonobstant leur grand nombre et la condition misérable de certains d'entre eux, n'en étaient pas moins très grandes. On ne peut qu'apprécier la justesse de l'observation de l'auteur quand il nous donne d'intéressantes notations sur le mode d'acquisition du titre de Sa'id et écrit p. 204: " *Le statut chérifien fut le lieu de toutes les usurpations* ". Il rejoint les considérations de Jacques Berque sur le prolétariat des *chorfa* au Maroc. Il rejoint aussi Yourcenar qui nous



Académie des sciences d'outre-mer

dit dans *Archives du Nord* que: " *La généalogie est de toutes les sciences, celle qui a été le plus mise au service de la vanité humaine* ". Chacun sait que la recherche d'une ascendance prophétique est, en terre d'islam, un inépuisable sujet de plaisanterie. *Vanitas vanitatum*. Il était bon de rappeler que la vanité de la filiation n'est pas l'apanage exclusif des musulmans et une citation de Proust relative à la titulature nobiliaire de M. de Charlus est assez éclairante à ce propos (p. 146). Il semble que le pouvoir ottoman avait fait sienne, bien avant qu'elle fût écrite, la définition de la noblesse donnée par Amiel : *La vraie noblesse est dans le caractère, dans le mérite personnel, dans la distinction morale, dans l'élévation des sentiments et du langage, la dignité de la vie et le respect de soi-même*.

On lira avec intérêt, dans la conclusion (pp. 289-298) une biographie de l'homme d'Etat Mehmed Sa'id qui fut tout d'abord connu sous le nom de Sa'id Kutchuk, Sa'id le petit. Fils de diplomate, il était né à Erzurûm, dans une famille d'ulémas, en 1834. Il n'était donc pas issu d'une haute lignée stambouliote. Il ne tarda pas, sans doute pendant sa scolarité, à prendre le nom de Mehmed Saïd. Il lui arrivait de signer: Mehmed Saïd bin Ali Namik. Il revendiqua un temps le nom de Sebazade qui était celui de son grand père, un grand lettré mais se contenta bientôt de celui de Sa'id. Il commanda le corps d'armée de Tirnovo, fut nommé pacha en 1877, devint ministre des Affaires Etrangères, représenta l'Empire au Congrès de Berlin où Bismarck ne lui laissa qu'un rôle subalterne, (alors qu'il s'agissait du sort de l'Empire Ottoman!) et occupa par la suite à plusieurs reprises les fonctions de grand vizir, même après la révolution de 1908. Il rédigea un mémoire sur les réformes nécessaires à l'Etat dans lequel il attribuait la décadence de l'Empire au déclin des valeurs morales et intellectuelles.

De cette conclusion, on retirera une réflexion majeure p. 299: les Ottomans, dès l'époque classique avaient des noms de personne ou de famille, noms d'ancêtres, de collatéraux, voire de femmes, dont ils faisaient usage tout au long de leur vie et en toute circonstance. La loi de 1934 et le décret subséquent n'ont fait qu'officialiser et mettre en forme légale un état de choses préexistant.

Modestement intitulée *éléments bibliographiques*, la bibliographie, qui ne couvre pas moins d'une soixantaine de pages, est d'une immense richesse. L'index et le glossaire rendront les plus grands services au lecteur. L'on ne peut que souhaiter à la collection Miroir de l'Orient musulman une continuation dans la digne foulée de cet ouvrage.

Jean Martin